

C'est l'été

C'est l'été
Trois petits moustiques
m'ont piqué
Un sur le front
Un sur le nez
et le troisième au bout du pied
Trois petits boutons
ont poussé
Un sur le front
Un sur le nez
Et le troisième au bout du pied
Me voilà tout défiguré !
C'est ... l'été !

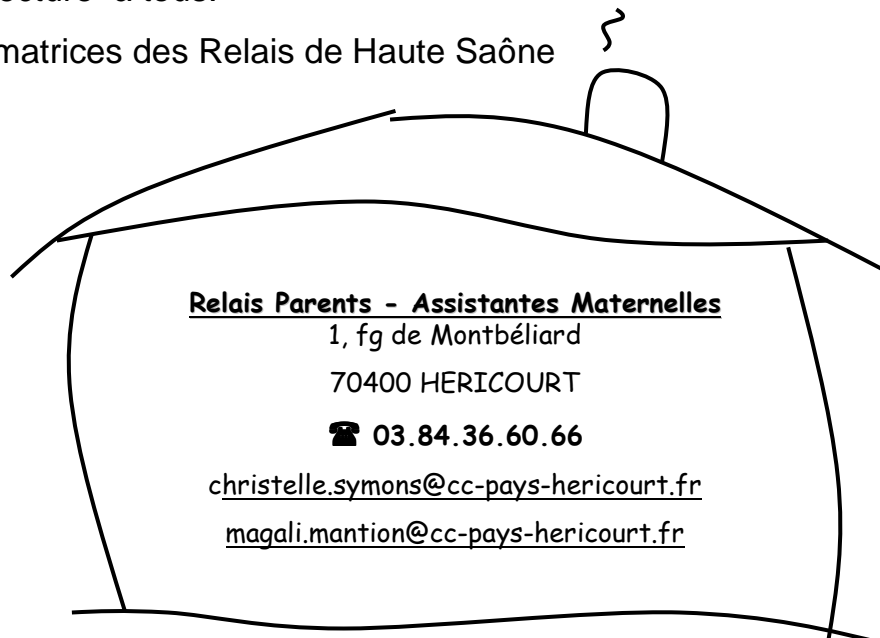
Sommaire:

- Psycho
- Législation
- Rémunération
- Cuisine
- Activités
- Le coin des infos

- Le développement psychomoteur de l'enfant (3 mois à 1 an)
- Nouveau taux SMIC
- Info CESH
- Souris en biscuit
- Les jeux d'eau
- horaires, bourse....

Bonne lecture à tous.

Les animatrices des Relais de Haute Saône



Relais Parents - Assistantes Maternelles

1, fg de Montbéliard

70400 HERICOURT

☎ 03.84.36.60.66

christelle.symons@cc-pays-hericourt.fr

magali.mantion@cc-pays-hericourt.fr

70400 HERICOURT



Tonus, postures

Le tonus musculaire se renforce, du haut vers le bas : le nourrisson passe de la position couchée obligatoire à la capacité de se tenir assis, puis debout, d'abord de façon passive puis active.

Vers 3 mois: couché sur le dos, les membres supérieurs ne sont plus en chandelier, le bébé les mobilise. Les membres inférieurs sont en flexion ou demi-flexion.

Vers 4 mois: couché sur le ventre, il prend appui sur ses mains, membres supérieurs tendus, tête en hyper extension.

Vers 6 mois: couché sur le dos, il soulève tête et épaules, cherche à s'asseoir, sans y parvenir. Il peut se retourner sur le ventre, mais une fois en position ventrale, il ne peut revenir sur le dos. Tenu debout sous les aisselles, il sautille sur ses pieds avec beaucoup de plaisir.

Vers 7-8 mois: il est capable de passer du dos sur le ventre et inversement.

Vers 8 mois: il tient assis seul.

Vers 9-12 mois: il s'assoit seul, il rampe à reculons, il essaie de se mettre debout en s'accrochant à un support. Assis, il se retourne, pivote sur ses fesses, se penche en avant pour attraper un objet, peut perdre l'équilibre et tomber.

Vers 10-11 mois: il marche à 4 pattes.

Préhension et motricité

La motricité involontaire, les réflexes archaïques ont tendance à s'effacer au profit d'une motricité volontaire mais encore incoordonnée, très imprécise. Progressivement le bébé apprend à se servir de ses mains et passe de mouvements involontaires à une préhension volontaire puis de plus en plus fine.

A 3 mois: lorsqu'on lui met un objet dans la main, le bébé le saisit puis le relâche. Il observe les objets mais ne peut les attraper lui-même.

A 4 mois: il cherche à attraper, tend la main en direction d'un objet. Il se sert indifféremment de ses 2 mains, il saisit avec la paume de la main et les 3 premiers doigts.

Vers 5 mois: Il met à la bouche tout ce qu'il trouve.

Vers 6 mois: Il saisit de façon volontaire, il attrape ses pieds.

Vers 7 mois: Il porte ses pieds à sa bouche et suce ses orteils.

Vers 8 mois: il prend les objets entre la paume et l'index. Il est capable de lâcher un objet qui est dans sa main.

Vers 9 mois: L'index sert à toucher les objets. Il prend plaisir à jeter les objets de façon répétitive et demande qu'on ramasse pour recommencer.

Langage

A 3 mois: C'est la période des gazouillis, du babillage rudimentaire, des « areuh ». A côté des pleurs et des cris, le bébé sait manifester son plaisir par des petits cris, des bruits divers, des rires.

Vers 8 mois: Il répète des syllabes: « pa pa pa » lorsqu'il est content, « mam mam » le plus souvent lorsqu'il réclame quelque chose.

Vers 9 mois: Il réagit à de nombreux mots familiers. Il comprend le « non ».

A noter: les bébés sourds gazouillent eux aussi à cet âge. Le gazouillis apparaît, inné, indifférencié chez toutes les populations du monde.

L'enfant entendant réagit aux bruits, sursaute, cesse un instant ses vocalises. Il reconnaît la voix de sa mère.

Vision

A 3 mois: le bébé ne peut encore distinguer, individualiser les personnes de son entourage. Il répond au sourire, on dit qu'il « sourit aux anges ». C'est le visage humain qui attire le plus son attention. Son champ visuel est encore restreint et atteint 90°. L'acuité visuelle est encore faible, inférieure à 2/10.

Compréhension

Vers 6 mois: Le bébé réagit à l'appel de son prénom. Il sourit à son image dans la glace.

Vers 8 mois: Il cherche du regard l'objet qu'il a fait tomber. Il apprend à imiter des gestes simples, très rudimentaires: « faire bravo », « au revoir ».

Vers 9 mois: il soulève un mouchoir pour retrouver le jouet caché.

Vers 10 mois: Il comprend un geste de défense et arrête un instant son action.

Vers 1 an: Il tend le bras pour donner un objet à une main tendue.

Socialisation

Au cours de cette période, l'enfant apprend à se différencier de sa mère et à différencier les personnes de son entourage.

Vers 6 mois: Il marque sa préférence pour sa mère.

A 8 mois: Il est triste et mécontent lorsque sa mère le quitte. C'est la période des premières frustrations et des chagrins. C'est l'affection de sa mère, agissant comme un anti-douleur, qui va lui permettre de grandir psychologiquement et de s'épanouir.

Contrairement au siècle passé où l'on jugeait, analysait le nourrisson comme un simple tube digestif, on connaît aujourd'hui son équipement sensoriel, ses formidables capacités et potentialités cognitives. Il est important de communiquer avec lui par la parole, le toucher, le regard. Il faut lui donner à découvrir des objets de forme, de couleur, de texture diverses, adaptés à sa taille. Il faut stimuler son ouïe, son odorat, son goût. Mais il est important de respecter son sommeil, ses temps de repos et de tenir compte de sa physiologie: l'hyperstimulation est néfaste.

« De 3 mois à 3 ans, le 2 en 1 petite enfance », Editions RAABE

Paiement d'un(e) assistant(e) maternel(le) en « chèques emploi services universels préfinancés »

Dans le cadre du soutien à la relance économique, le gouvernement a décidé d'attribuer des CESU aux parents bénéficiant du complément libre choix de mode de garde de la PAJE. Si vous êtes salarié(e) d'un particulier employeur qui veut vous payer en CESU préfinancés, vous devez remplir avec lui un formulaire de demande d'affiliation ou lui remettre un RIB afin qu'il puisse le faire via un site spécialement conçu pour cette mesure. Cette formalité vous permettra ensuite d'encaisser ces chèques.

Si un autre de vos employeurs vous a déjà affilié, il est inutile de procéder à une nouvelle affiliation.

Pour plus de renseignements, contactez le CRCEU: www.cr-cesu.fr ou 0892 80 662

Législation

S.M.I.C. au 1^{er} juillet 2009

Augmentation du S.M.I.C. de 1.3 %

Le S.M.I.C. horaire brut est de 8,82 €

Le S.M.I.C. horaire net est de 6,93 €



Nouveau taux horaire de rémunération

pour les assistantes maternelles agréées

Brut minimum: 2,48 € Net minimum: 1,92 €

Discrétion professionnelle

■ Les assistantes maternelles sont tenues au devoir de discrétion professionnelle par rapport à tout ce qu'elles peuvent apprendre dans l'exercice de leur profession, tant pour ce qui est des enfants qu'elles accueillent que de leurs parents. Cette obligation de discrétion s'applique également à tous les membres de sa famille. La révélation à un tiers d'informations recueillies au cours de leur activité professionnelle, peut être considérée comme une faute grave et justifier d'une rupture de contrat, sans délai de congé ou d'indemnités. Dans certains cas, elle peut éventuellement faire l'objet de peine d'emprisonnement et/ou d'amendes.

Toutefois, il n'y a pas de violation du secret professionnel, et donc aucune sanction, lorsque l'assistante maternelle porte à la connaissance des pouvoirs publics (service social, PMI, Aide sociale à l'enfance, numéro vert 119) des mauvais traitements à enfants, sévices et privations. La loi fait obligation de signaler.

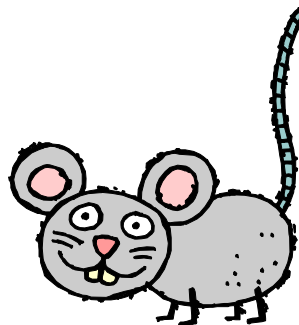
Si l'assistante maternelle est soumise du fait de son agrément à une obligation de discrétion professionnelle, les parents employeurs se doivent de respecter l'intimité familiale de leur salarié(e) en vertu de l'article 9 du code civil: « Chacun a droit au respect de sa vie privée ».

■ « *Le carnet de santé est établi au nom de l'enfant. Il est remis aux parents ou aux personnes titulaires de l'exercice de l'autorité parentale ou aux personnes ou aux services à qui l'enfant a été confié. Ils doivent être informés que nul autre qu'eux ne peut en exiger la communication et que toute personne appelée, de par sa profession, à prendre connaissance des renseignements qui y sont inscrits, est astreinte au secret professionnel.* » Art. L 163 de la loi n °89-899 du 18/12/1989

Le carnet de santé est confié aux parents et est soumis aux règles du secret médical. Les parents ne sont donc pas obligés de confier le carnet à l'assistant(e) maternel(le); par contre, il est indispensable de donner par écrit les informations nécessaires pour s'occuper de leur enfant et éventuellement transmettre les éléments au médecin appelé (traitements en cours, allergies, médicaments interdits, vaccinations, autres...).

Cuisine

Souris en biscuits



INGREDIENTS:

100g de beurre demi-sel - 1 oeuf - 100g de cassonade (ou sucre en poudre) - 1 cuil. à café de cannelle - 200g de farine - 1sachet d'amande, de raisin secs et du lacet de réglisse pour la décoration.

PREPARATION:

couper le beurre en morceaux pour qu'il ramollisse - dans un saladier, battre l'œuf, la cassonade et la cannelle - ajouter peu à peu la farine - malaxer avec les mains - incorporer le beurre - former une boule - abaisser à 8mm d'épaisseur - façonner des petites boules et appliquer les en leur donnant une forme ovale ajouter une amande pour l'oreille, un raisin pour l'œil et le museau disposer sur une plaque légèrement beurrée et farinée - laisser cuire à 180° (th6). Une fois refroidis ajouter les queues de réglisse aux souris.

CONSEIL:

Si la pâte est un peu souple, rajouter si besoin un peu de farine.

Activités

Les jeux d'eau avec les tout petits



Avec les vacances et leurs lots : « soleil-chaueur », les jeux d'eau deviennent les moments privilégiés de l'été.

L'eau est un élément que l'enfant peut, dès les premiers mois, découvrir avec la main ou avec tout le corps. Plus tard le jeune enfant pourra la maîtriser, la séparer, la taper, la transporter, la transvaser. L'émotion sera tantôt forte, tantôt calme mais toujours absorbante, comme dans toute manipulation.

Que ce soit à la plage, en piscine ou en bassine, les jeux d'eau ravissent petits et grands. Ils sont synonymes de bien-être, de plaisir et de détente mais ils permettent et favorisent également l'éveil des sens.

C'est tout d'abord par le bain que bébé va apprécier l'eau. Si l'adulte qui l'entoure, se sent alors à l'aise avec cet environnement, le bain sera une véritable source de détente et de plaisir partagé entre l'adulte et l'enfant.

Lorsque l'enfant a acquis la station assise (s'assied et s'allonge seul), l'eau devient un élément dans lequel il aime passer du temps et qu'il apprécie.

En l'installant dans une baignoire, une piscine, une bassine remplie d'environ 10 cm d'eau, il va pouvoir s'asseoir, jambes immergées, avec des objets contenant (pot, seau, entonnoir, ...). L'intérêt est alors de ressentir et éprouver le contact de l'eau sur son corps et d'exploiter des objets dans l'eau. Il va mettre sa main dans l'eau et se rendre compte qu'elle remonte à la surface, puis la mettre dans la bouche et y sentir l'eau couler etc.... Il tape, éclabousse...: l'eau devient un élément ludique, riche de nouvelles expériences et nouvelles sensations qui le fascine.

En grandissant, l'enfant prend conscience de son corps mais de nombreuses questions subsistent. Les jeux d'eau, entre autre, vont lui permettre de mieux appréhender le fonctionnement de ce dernier ; mettre dedans, remplir, vider, transvaser,... En jouant de longs moments ainsi, il peut, à son rythme, commencer à comprendre ce qu'il se passe en lui.

Vers 18 mois, quand il a acquis la capacité à se représenter les personnes ou les objets absents, le jeu se perfectionne. Il va cacher des objets dans les sceaux, gobelets,... et utiliser l'eau comme vecteur d'un contenant à l'autre.

Vers 2 ans, l'enfant utilise les jeux d'eau comme support de ses jeux imaginaires : laver une poupée, jouer avec des bateaux, laver de la dinette,... pour vivre de grands et bons moments de jeu et de détente.

Malgré tous les plaisirs qu'ils représentent, les jeux d'eau nécessitent quelques précautions afin d'éviter tout risque :

- ne jamais laisser un enfant seul.
- en intérieur, attention au sol qui pourrait devenir glissant avec les éclaboussures.
- faire attention au refroidissement : pour un tout petit, 15 minutes d'immersion suffisent.
- l'enfant dépense de l'énergie aussi il est bon de prévoir une collation.

L'eau accompagne l'homme du début à la fin de sa vie ; aussi elle est précieuse pour tous.

A vous
de jouer ...



A faire avec le tout-petit

Flotte ou coule ???

◆ dans une baignoire ou au moment du bain, proposer à l'enfant des objets de forme, taille et matière différentes. Placer les objets dans l'eau et observer s'ils coulent ou flottent. Selon l'âge de l'enfant, l'associer à l'activité en lui demandant de poser ou jeter lui-même les objets.

◆ vous pouvez également mettre les objets d'emblée, dans le fond et les lâcher subitement afin de voir s'ils remontent à la surface.

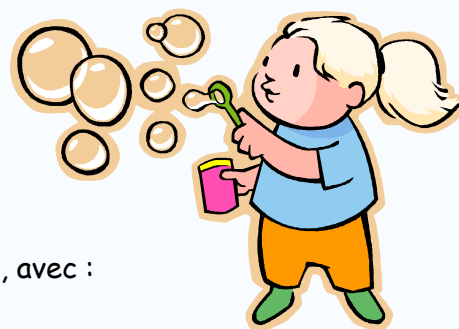
Les attitudes et commentaires exprimés par l'adulte à chaque petite expérience, permettront à l'enfant de vivre un agréable moment de jeu et de découvertes.

A faire avec les plus grands

Concours de bulles de savon

Préparer le liquide pour réaliser des bulles de savon, avec :

- 1 litre d'eau
- 40 ml de liquide-vaisselle
- 4 ml de glycérine.



Mélanger l'eau, la glycérine et le liquide-vaisselle, remuer un peu et si possible laisser reposer une journée. Pour réaliser de grosses bulles, moins diluer le mélange.

Idée colorée : séparer la quantité de produit dans divers récipients et ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire de couleurs différentes. Vous pouvez ainsi créer vos couleurs. **Vos bulles n'en seront que plus magiques.....**

Amusez-vous à préparer des supports à bulles de tailles, formes, voire matières très différentes (en plastique, ficelle, fer). Des supports peuvent être récupérés (pailles, filets de fruits, bouteilles de plastique dont on coupe le fond...) ou encore fabriqués très simplement avec du fil, type câble électrique, gainé de plastique et flexible. On peut ainsi fabriquer des supports ronds, carrés, triangulaires, ovales...



Les animations reprendront :

- Sur Héricourt le mardi matin de 9H15 à 11H15 à partir du 8 septembre 2009*
 - (Il n'y aura pas d'animation exceptionnellement le mardi 15 septembre)
- Sur le pôle périscolaire de Coisevaux les jeudis matin les semaines impaires de 9H15 à 10H45 à partir du 10 septembre
- Sur le pôle périscolaire de Echenans les jeudis matin les semaines paires de 9H30 à 11H00 à partir du jeudi 17 septembre 2009.

**Un deuxième temps d'animation sur Héricourt est à l'étude pour le vendredi matin*

Coupon à nous retourner :

Merci de nous faire part de vos disponibilités au niveau de vos places d'accueil

En nous retournant ce petit coupon

par courrier

À R.A.M

Communauté des communes du Pays d'Héricourt

3 rue Martin Niemöller ,

70400 HERICOURT

Ou par téléphone ou courriel

03/84/36/60/66

christelle.symons@cc-pays-hericourt.fr

Nom

Prénom

Commune

Disponibilités places

Dont..... Périscolaire(s).

à partir du/...../2009.

Téléphone .../.../.../.../...

Je peux me rendre aux écoles suivantes :

1.

2.

Le coin des infos...

Votre situation change...

Numéro de téléphone, déménagement, places disponibles (un enfant arrive ou part de chez vous)...

Pensez à nous prévenir le plus rapidement possible pour me permettre de donner vos disponibilités, en temps réel, aux parents en recherche d'une assistante maternelle.

Pour ce faire vous pouvez nous contacter par téléphone ou nous rencontrer au relais:

A Héricourt:

Permanences téléphoniques:

Mardi ⇒ 11H30 - 12H30
 ⇒ 14H00 - 17H00
Jeudi ⇒ 11H30 - 12H30
Vendredi ⇒ 13H30 - 16H00

Accueil public au relais sur rendez-vous:

Mardi ⇒ 13H30 - 17H30
Jeudi ⇒ 13H30 - 17H30
Samedi ⇒ 8H00 - 12H00

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à nous laisser un message ou de nous envoyer un mail avec vos coordonnées afin que nous puissions vous recontacter.

Penser à prévenir la PMI pour tout changement de situation (vous déménagez, vous accueillez un nouvel enfant, ...)

En partenariat avec les relais du Pays de Montbéliard

(Vieux- Charmont ,L'Isle Sur le Doubs ,Montbéliard, Etupes, Voujeaucourt, Valentigney et Héricourt)

le RAM vous propose d'assister à une conférence d'information sur

« la relation contractuelle entre particulier employeur et assistant maternel »

• *Vieux-Charmont le 4 Novembre*

(Salle Jean-Jaurès)

• *Montbéliard le 5 novembre*

(Centre des Hexagone/la courte Echelle)

• *Héricourt le 13 Novembre*

(Centre d'affaire Pierre CARMIEU, BAT 6)

• **DE 19h30 à 22h00**

Rappel

Le RAM vous propose de participer à une formation dispensée par l'IRFA dans le cadre de votre droit à la formation continue :

Les samedi 14 ,21 et 28 Novembre

« **Relation communication avec les enfants et leur famille** »

(Analyse de la pratique)

Merci de nous contacter

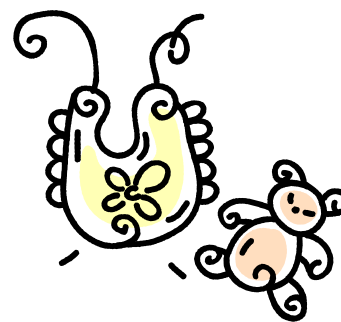
si vous souhaitez vous inscrire

Association « Eclats de rire »

BABY BOURSE Automne/Hiver

Salle Wissang d'Héricourt

Les 11/12 et 13 septembre



Dépôt vente de vêtements d'enfants de 0 à 16 ans et de matériel de puériculture
(pas de jouets)

Vendredi 11 septembre: dépôt

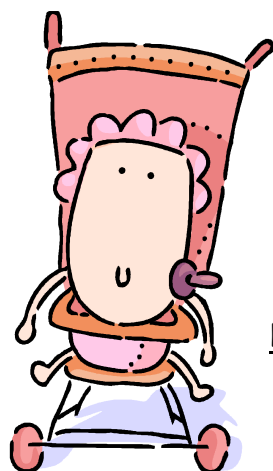
De 8H30 à 11H30 et de 14H00 à 18H00

Samedi 12 septembre : vente

De 8H30 à 11H30 et de 14H00 à 16H30

Dimanche 13 septembre : reprise des invendus

De 9H30 à 11H30



3,50€ par fiche pour 1 à 15 articles

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter
les responsables de l'Association au **06/78/79/44/28**

**Fermeture prévue du relais
Du lundi 3 au samedi 15 août inclus**

